



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT66055-C163575**

2. Nom et adresse de l'opérateur

PARTNER ET CO (FRANCE)
6 RUE ALPHONSE DODET
44350 GUERANDE

Activité principale: **DISTRIBUTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Immeuble « Le Guillaumet »
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Distribution de produits divers

Tourteaux d'oléagineux : Soja, Tournesol, Colza, Lin, Carthame (vrac ou big-bag)
Luzerne, Luzerne déshydratée, Fourrage déshydraté (vrac ou Big-Bag)
Mélange Soja et Maïs extrudé ES S CORN (vrac ou Big-Bag)
Mélange multi graines, Mélange pois maïs broyé (Big-Bag)
Mélange Gamme BIOMASH
Céréales en grains, laminées ou concassées (vrac ou Big-Bag)
Son de céréales (vrac ou Big-Bag), Coque d'épeautre (vrac ou Big-Bag)
Huiles végétales (vrac ou cubitainer), Mélasse de Canne (Cubitainer),
Semences végétales, Semences céréalières, Semences fourragères
Semences multi espèces, Semences de protéagineux
Semences biologiques Gamme RENTA, Gamme VITIVERT
Semences potagères et florales biologiques Gamme "Semences de Margot"
Epices : Safran

Distribution de produits divers

Activateurs et conservateurs Minéral UAB, Minéral S (sac), Organyx Garlic (Knoblauch) (seau),

Distribution de produits divers

Luzerne, Luzerne déshydratée, Fourrage déshydraté (vrac ou Big-Bag)
Tourteaux d'oléagineux : Soja, Tournesol, Colza, Lin, Carthame (vrac ou big-bag)
Céréales en grains, laminées ou concassées (vrac ou Big-Bag)

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Aliment pour animaux utilisable en
Agriculture Biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 29/11/2018 au 31/12/2019

7. Date de contrôle: 29/11/2018

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO.

L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site www.qualite-france.com ou par téléphone au +33 2 99 23 30 57.

Paris La Défense, le : 13/12/2018
Pour le Directeur Général, Jacques Matillon